



SOMMET DE L'ONU SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE: 25 AU 27 SEPTEMBRE 2015

Le Sommet de l'ONU sur le développement durable s'ouvre le vendredi 25 septembre au Siège de l'Organisation des Nations Unies (ONU) à New York. Le sommet devrait adopter le programme de développement pour l'après 2015 qui comprend plusieurs éléments, à savoir: un préambule; une déclaration; 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles; les moyens de mise en œuvre (MMOE) et le partenariat mondial; et un cadre de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre. Cet ensemble intitulé «Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030», a été élaboré par les États membres de l'ONU au cours des négociations qui se sont déroulées de mars 2013 à août 2015.

Environ 160 chefs d'État ou de gouvernement et 30 ministres sont présents au Sommet des Nations Unies sur le développement durable, et plus de 9 000 délégués et près de 3000 journalistes accrédités. Le sommet qui se tient sous forme d'une réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, est co-présidé par les présidents des 69e et 70e sessions, l'Ouganda et le Danemark, respectivement.

Avant la tenue de la séance plénière d'ouverture, le Pape François s'adressera à l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU). Lorsqu'elle se réunira vendredi matin, la plénière entendra un message de jeunes et assistera à des représentations des ambassadeurs de bonne volonté du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Shakira et Angélique Kidjo. La plénière devrait ensuite adopter le programme de développement à l'horizon 2030.

Au cours du sommet de trois jours, les dirigeants des pays et les représentants de haut niveau feront des déclarations lors des sessions plénières, et prendront part à six dialogues interactifs. Les dialogues porteront sur: éradiquer la pauvreté et la faim; combattre les inégalités, autonomiser les femmes et les filles et s'assurer que personne ne sera laissée pour compte; favoriser une croissance économique durable, transformer et promouvoir la consommation et la production durables; revitaliser le Partenariat mondial pour le développement durable; créer des institutions efficaces, responsables et inclusives pour réaliser le développement durable; et protéger notre planète et combattre le changement climatique. La plénière de clôture aura lieu l'après-midi du 27 septembre.

De nombreux événements et des réunions bilatérales auront lieu en marge du sommet, y compris des événements de haut niveau organisés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Initiative «Énergie durable pour tous» lancée par le Secrétaire général de l'ONU (SE4All) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le Secrétaire général de l'ONU organisera également une discussion informelle sur le changement climatique au niveau des chefs d'État et de gouvernement.

BREF HISTORIQUE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015

Le processus de négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 a été mandaté initialement lors de la Réunion extraordinaire sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) organisée en septembre 2013, au cours de laquelle il a également été décidé qu'un Sommet mondial devrait se tenir en septembre 2015 pour adopter un nouveau programme de développement des Nations Unies.

SOMMET DU MILLÉNAIRE: Le Sommet du Millénaire des Nations Unies s'est déroulé du 6 au 8 septembre 2000, au Siège des Nations Unies à New York. 149 chefs d'État et de gouvernement et représentants de haut niveau de plus de 40 pays ont assisté au sommet et le principal document produit a été la Déclaration du millénaire. Cette déclaration comprenait une affirmation des valeurs, principes et objectifs du programme international pour le 21e siècle. Par la suite, les OMD ont été établis sur la base de consultations parmi les représentants des institutions internationales. Le Secrétaire général des Nations Unies a présenté les OMD à l'AGNU en 2001, et les États membres des Nations Unies ont recommandé que ceux-ci servent de guide pour la mise en œuvre de la Déclaration du millénaire, en fixant à 2015 la date limite pour atteindre ces objectifs.

CNUDD: La communauté internationale s'est rassemblée pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio+20) à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, et a décidé de lancer un processus visant à élaborer un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD). Le document final de Rio+20 appelait à la mise en place d'un Groupe de travail ouvert (GTO) qui présenterait une proposition sur les ODD. Le document final de Rio+20 souligne, entre autres:

- l'importance de rester fermement attachés à la réalisation complète et rapide des OMD et de respecter tous les principes de Rio, en tenant compte de la diversité des situations, des capacités et des priorités nationales;
- la nécessité de s'assurer de la coordination et de la cohérence avec les processus traitant du programme de développement pour l'après-2015, et de bénéficier d'une première contribution au travail du GTO de la part du Secrétaire général des Nations Unies, en concertation avec les gouvernements nationaux; et
- la nécessité d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs, accompagnés de cibles et d'indicateurs, tout en prenant en compte la diversité des situations et des capacités nationales et les niveaux de développement des pays.

L'AGNU a approuvé le document final, intitulé L'avenir que nous voulons, dans sa Résolution 66/288 du 27 juillet 2012.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'AGNU SUR LE SUIVI DES EFFORTS VISANT LA RÉALISATION DES OMD: Cette réunion extraordinaire a eu lieu le 25 septembre 2013 au Siège des Nations Unies à New York. Le document final de la réunion a appelé, entre autres: à mettre en place un cadre et un ensemble unique d'objectifs de nature universelle et applicables à tous les pays, et qui soutiennent la paix et la



sécurité, la gouvernance démocratique, l'état de droit, l'égalité de genre et les droits de l'homme pour tous; à des négociations intergouvernementales sur le programme pour l'après-2015; le Secrétaire général à publier, avant la fin 2014, un rapport de synthèse sur toutes les contributions relatives au programme de développement pour l'après-2015; et à adopter un nouveau programme lors du sommet de septembre 2015.

GTO: Le GTO sur les ODD a tenu ses huit premières réunions, également désignées comme la phase de « contributions » ou d'« état des lieux », entre mars 2013 et février 2014 au Siège des Nations Unies à New York. En février 2014, les Co-Présidents Macharia Kamau (Kenya) et Csaba Kőrösi (Hongrie) ont publié un document de « bilan » passant en revue les discussions menées jusqu'alors, et un document « axé sur les domaines d'intervention » décrivant 19 domaines d'intervention constituant la base des discussions futures. Un document considéré comme « l'avant-projet » des objectifs et cibles a été publié le 2 juin 2014. Le 19 juillet 2014, après deux sessions de consultations informelles et à la clôture de la 13e session du GTO, le Groupe a adopté par acclamation un rapport proposant 17 ODD et 169 cibles, et a décidé de soumettre cette proposition à l'AGNU pour examen et décision à sa 68e session.

RAPPORT DE SYNTHÈSE DU SECRÉTAIRE

GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES: L'AGNU, dans sa Résolution 68/6 de septembre 2013, a appelé le Secrétaire général à synthétiser, avant fin 2014, les contributions relatives au programme de développement pour l'après-2015, dans un rapport destiné à alimenter les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015. Le Secrétaire général Ban Ki-moon a publié le 6 décembre 2014 une version préliminaire de « La dignité pour tous d'ici 2030: éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète » et l'a formellement présentée aux États membres des Nations Unies le 8 janvier 2015. Le rapport propose un ensemble intégré de six éléments essentiels: la dignité, les êtres humains, la prospérité, la planète, la justice et le partenariat.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES:

Plusieurs résolutions de l'AGNU ont établi des paramètres pour les négociations sur le programme de développement pour l'après-2015 et autres processus connexes.

Le 30 juin 2014, l'AGNU a adopté la Résolution 68/279 intitulée « Modalités de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (FdD3) ». La résolution incluait la décision de tenir la FdD3 et soulignait, entre autres, le besoin d'une coordination efficace des préparatifs du sommet qui adoptera le programme de développement pour l'après-2015.

Le 10 septembre 2014, l'AGNU a adopté la Résolution 68/309, par laquelle elle prend note de la conclusion des travaux du GTO; salue son rapport; et décide que la proposition relative aux ODD inclus dans son rapport formera la base principale pour l'intégration des ODD dans le programme de développement pour l'après-2015, tout en reconnaissant que d'autres contributions seront également examinées durant le processus de négociations intergouvernementales en 2015.

Le 29 décembre 2014, l'Assemblée générale a adopté la Résolution 69/244 sur l'organisation du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, notant qu'il aura lieu du 25 au 27 septembre 2015 à New York, la 70e session du Débat général des Nations Unies débutant le 28 septembre.

Le 16 janvier 2015, l'AGNU a adopté une décision sur les modalités des négociations intergouvernementales concernant le programme de développement pour l'après-2015 (A/69/L.46). La décision affirme, entre autres:

- que les ODD seront incorporés dans le programme de développement pour l'après-2015 principalement sur la base de la proposition formulée dans le rapport du GTO, sachant que d'autres contributions seront aussi examinées;
- qu'il est « impératif de déployer tous les efforts » pour assurer une coordination efficace entre les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015 et le processus préparatoire de la FdD3, ainsi que d'autres processus intergouvernementaux pertinents des Nations Unies;

- que le document final destiné à être adopté au Sommet « peut inclure », comme composantes principales: une déclaration; les ODD et les cibles; les moyens de mise en œuvre et un partenariat mondial pour le développement durable; et des modalités de suivi et d'examen; et
- que le projet initial de document final devra être préparé par les Co-Facilitateurs « sur la base des points de vue exprimés par les États membres », « en tenant compte des discussions de fond dans le cadre du processus de négociations intergouvernementales », et devra être publié avant mai 2015.

NÉGOCIATIONS INTERGOUVERNEMENTALES SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS 2015:

Une série de huit séances prévues pour préparer le résultat du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 ont débuté en janvier 2015 et se sont tenues au Siège des Nations Unies à New York, et comprenait des dialogues interactifs avec les grands groupes et d'autres parties prenantes.

La première session (19-21 janvier 2015) a conduit un « état des lieux » des points de vue des gouvernements sur le programme. Sur la base de cette session, les Co-Facilitateurs ont préparé un Recueil d'éléments pour examen à la session suivante.

La deuxième session s'est tenue du 17 au 20 février 2015 au Siège des Nations Unies à New York. Cette session a été axée sur la composante déclaration du document final du Sommet. La session comprenait également une séance d'information avec le Directeur de la Division de statistique des Nations Unies concernant l'élaboration d'indicateurs pour les ODD.

La troisième session a eu lieu du 23 au 27 mars 2015 au Siège des Nations Unies à New York. La session a porté sur: les ODD et les cibles; une proposition de calendrier et de feuille de route pour la création d'un cadre d'indicateurs pour les ODD par la Commission de statistique des Nations Unies (CSNU); l'expérience des pays dans la mise en œuvre du développement durable; et les arrangements pour une réunion conjointe avec le processus préparatoire de la FdD3 lors de leur session d'avril 2015.

La quatrième session qui s'est tenue du 21 au 24 avril 2015, au Sièges des Nations Unies à New York, a été organisée conjointement avec le processus préparatoire de la FdD3. Les délégués ont abordé: les délibérations de la deuxième réunion préparatoire de la FdD3 qui avait eu lieu la semaine précédente; une discussion avec les représentants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international; les propositions relatives à la création d'un mécanisme de facilitation de la technologie et aux autres questions relatives à la science, aux technologies et à l'innovation; la relation entre les processus de la FdD3 et de l'après-2015; le suivi et l'examen de la FdD3 et les moyens de mise en œuvre (MMCE); et la cohérence entre les documents finaux issus des deux processus, les questions en suspens et la voie à suivre.

La cinquième session s'est tenue du 18 au 22 mai 2015 au Siège des Nations Unies à New York. Au cours de cette semaine, les délégués ont examiné: le suivi et l'examen du programme de développement pour l'après-2015; les objectifs, les cibles et les indicateurs; les thèmes des dialogues interactifs au cours du Sommet de septembre 2015 sur l'après 2015; et la voie à suivre. Les délégués ont également adopté les six thèmes des dialogues interactifs.

La sixième session s'est tenue du 22 au 25 juin 2015, au Siège des Nations Unies à New York. Les délégations et les Grands groupes ont présenté leurs réactions et amendements à l'avant-projet qui comprenait un préambule, une déclaration, les 17 objectifs et cibles, une section sur les MMCE et le partenariat mondial, et une section sur un cadre pour le suivi et l'examen.

La dernière session de négociation a débuté le 20 juillet 2015, avec l'examen d'un projet de document final en date du 8 juillet. La session devrait se terminer le 31 juillet. Les co-facilitateurs ont rédigé de nouveaux projets les 26, 30 et 31 juillet. Les délégués ont examiné un texte révisé en date du 1er août, et ont l'adopté ce avec des amendements oraux lors de la séance plénière de clôture dimanche 2 août. L'ensemble final intitulé « Transformer notre monde: programme de développement durable à l'horizon 2030 » contient le préambule, la déclaration, 17 ODD et 169 cibles, les moyens de mise en œuvre et le Partenariat mondial, et un cadre pour le suivi et l'examen de la mise en œuvre.